

APPEL A CANDIDATURES POUR FIGURER SUR UNE LISTE

LIGUE MOTOCYCLISTE DE PROVENCE

APPEL À CANDIDATURES POUR FIGURER SUR UNE LISTE

Les élections du Comité Directeur de la Ligue Motocycliste Régionale de PROVENCE

se tiendront le SAMEDI 3 FEVRIER 2024 à CIRCUIT PAUL RICARD-83330 LE CASTELLET

Nombre de postes à pourvoir pour le Comité Directeur : 20 conformément à l'article 7.1 des statuts de la LMR.
(19 + 1 médecin licencié dans la Ligue)

Pour figurer sur une liste, les candidats devront :

- être licenciés d'un groupement sportif ou d'un Club affilié à la FFM ayant son siège dans le ressort territorial de la Ligue Motocycliste Régionale de PROVENCE au jour du dépôt de la liste ;
- être âgés de plus de 18 ans le jour de l'élection ;
- ne pas être candidats sur plusieurs listes ;
- ne pas changer de liste à l'issue du dépôt d'une liste ;
- ne pas avoir été condamnés à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales (lorsque le candidat est de nationalité française) ;
- ne pas avoir été condamnés à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales (lorsque le candidat est de nationalité étrangère) ;
- ne pas faire l'objet d'une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles d'éthique et de déontologie, de manquement à l'esprit sportif ou pour tout autre motif disciplinaire ;
- ne pas être membres d'un Comité Directeur d'une autre Ligue.

Conformément à l'article 7.1 des statuts de la LMR, les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin de liste par l'Assemblée Générale.

Les personnes souhaitant se présenter doivent figurer sur une liste candidate qui doit être envoyée dans les formes requises au secrétariat de la LMR.

Ne pourront être élus au Comité Directeur plus de 3 licenciés appartenant à un même club.

Le médecin inscrit sur la liste doit être en mesure de démontrer son inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

ACTE DE CANDIDATURE / ATTESTATION SUR L'HONNEUR

L'article 7.2 des statuts des LMR dispose que pour être réputée complète, chaque liste de candidatures doit être accompagnée d'un formulaire fourni par la LMR permettant de recenser les noms et prénoms des candidats présents sur la liste (document type 1B) et d'une attestation sur l'honneur de chacun de ces candidats.

LIGUE MOTOCYCLISTE DE PROVENCE

ACTE DE CANDIDATURE/ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A remplir par le ou la candidat(e) et à adresser à la personne tête de liste sur laquelle il ou elle souhaite figurer.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

NOM: Prénom(s):

Demeurant

Code Postal VILLE

Numéro de licence:

Atteste sur l'honneur que :

- Je souhaite poser ma candidature à la liste en tant que membre médecin*

dont Madame, Monsieur

NOM: Prénom(s):

Est tête de liste pour l'élection du Comité Directeur de la Ligue Motocycliste :

.....

lors de l'Assemblée Générale du.....

- Je serai titulaire d'une licence fédérale en cours de validité et membre d'un club dont le siège social se situe dans le ressort territorial de la Ligue ;
- Je suis âgé de plus de 18 ans ;
- Je ne fais pas l'objet d'une incompatibilité décrite aux articles 7.4 et 8.2 des statuts des LMR.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à le 2024

Signature

*le médecin doit être en mesure de démontrer son inscription au Conseil National de l'Ordre des Médecins.